

Application du protocole Flore du projet LigérO

(protocole issu de RhoMéO et commun dans le cadre du projet MhéO)



Source photo : Cen CVL

Durée

5 heures 30 (10h-16h30)

Session

07 juillet 2020

Besse Saint-Anastaise (63),
et Tourbière de Bourdouze

Responsable

Brigitte Ruaux, Cen Centre-Val de Loire

Formateur

Serge GRESSETTE, responsable
scientifique et technique du Cen
Centre-Val de Loire

Pré-requis

Lecture des indicateurs et du protocole
disponibles sur rhomeo-bao.fr ou
ligero-zh.org

Informations particulières

Prévoir une tenue de terrain, bottes,
guides de détermination

Contact

brigitte.ruaux@cen-centrevaldeloire.org
inscription sur : www.ligero-zh.org

Les zones humides sont des milieux fragiles qui remplissent de nombreuses fonctions, dont la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Souvent situées à l'interface entre les espaces aquatiques et les espaces agricoles, elles sont soumises à de fortes pressions anthropiques.

Sur le bassin de la Loire, le projet LigérO a pour objectifs globaux d'évaluer l'efficacité des travaux de restauration et d'entretien des zones humides ainsi que de suivre l'évolution de l'état de conservation des fonctionnalités de ces espaces. Dans ce cadre deux indicateurs basés sur des valeurs indicatrices, représentant l'optimum de croissances des espèces végétales vis-à-vis d'un facteur abiotique, intitulés « Indice floristique d'engorgement » et « Indice floristique de fertilité du sol » ont été retenus.

La formation se focalise sur la compréhension des indicateurs et la mise en œuvre du protocole. Elle est une base de connaissances communes pour les opérateurs de terrain ou gestionnaires souhaitant les utiliser.

Objectifs

- Comprendre les objectifs des indicateurs, leurs limites
- Savoir mettre en œuvre le protocole
- Comprendre les calculs des notes indicatrices
- Avoir des pistes d'interprétation

Publics concernés

Agents des organismes mettant en œuvre ou souhaitant
mettre en œuvre les protocoles et indicateurs LigérO

Programme

Matinée théorique en salle :

- les indicateurs et les protocoles associés
- objectifs et mise en œuvre de l'indicateur
- préparation de l'échantillonnage

Observations de terrain :

- Mise en œuvre du protocole
- Remplissage de la fiche de terrain

Cette formation n'a aucunement pour but de former à la reconnaissance des espèces.

Orléans : 02.38.77.02.08

Tours : 02.47.05.62.80